

Discours de Valérie LETARD, Secrétaire d'Etat à la Solidarité  
PFUE – colloque de Choisir la cause des femmes  
*« La clause de l'Européenne la plus favorisée  
le meilleur de l'Europe pour les femmes »*  
27 et 28 novembre 2008

*Sous réserve du prononcé.*

Madame la Présidente,

Madame la Vice-présidente de la Commission européenne,

Mesdames et messieurs les parlementaires,

Mesdames et messieurs les ministres, mes chers collègues,

Mesdames et Messieurs,

C'est avec un très grand plaisir que je participe à l'ouverture de ce colloque que vous organisez, Madame la Présidente, dans le cadre de la Présidence Française de l'Union Européenne. Mais je voulais commencer mon propos en rendant hommage à votre parcours emblématique, à votre engagement permanent en faveur de la cause des femmes.

Est-il besoin de rappeler les luttes que vous avez menées dès 1971 avec le talent d'avocate qui vous honore pour demander l'accès des femmes aux moyens contraceptifs et le droit à l'avortement.

Permettez-moi de rappeler, Chère Gisèle Halimi, que c'est à cette époque que vous avez fondé, aux côtés de Simone de Beauvoir, votre mouvement « Choisir la cause des femmes ».

Oui, Maître Halimi, votre combat est exemplaire. Elue à l'Assemblée nationale de 1981 à 1984, vous n'avez pas hésité à dénoncer le bastion de la misogynie. Au sein de l'observatoire de la parité que venait de créer le Président de la République Jacques Chirac, vous avez œuvré en faveur de la modernisation de la vie politique.

Votre engagement sans faille vous a poussée il y a deux ans à entreprendre une réflexion sur les droits des femmes en Europe dont vous nous présentez aujourd'hui les résultats. En empruntant à chaque pays ce qui, parmi les lois existantes est plus favorable aux femmes, vous entendez proposer aux femmes européennes, un bouquet législatif propice à la promotion de leurs droits.

Votre initiative destinée à faire avancer la cause des femmes témoigne encore aujourd'hui de votre perspicacité. Comme vous le savez, c'est un sujet qui me tient à cœur et qui fait partie des priorités du Gouvernement.

Je vous remercie d'autant plus que cette manifestation tournée vers l'avenir se déroule au cours d'une semaine qui n'a rien d'ordinaire. En effet, c'est autour du 25 novembre, proclamée par l'ONU « Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes », depuis bientôt dix ans, que nous sommes toutes et tous mobilisés dans le monde entier pour sensibiliser l'opinion.

Qu'il s'agisse des discriminations sexistes, des inégalités dans l'accès aux droits fondamentaux, des atteintes à la dignité et à l'intégrité physique des filles et des femmes, le chemin qui reste à parcourir est encore long. Malgré les progrès réalisés au cours des trente années qui viennent de s'écouler, l'égalité entre les femmes et les hommes acquise en droit ne se concrétise pas dans les faits.

Dans le contexte actuel de crise financière que nous connaissons, certains pourraient penser que l'urgence est ailleurs. Je crois au contraire que la question qui nous occupe aujourd'hui est, dans ce contexte, plus fondamentale encore. En temps de crise économique, les femmes ne doivent pas être la variable d'ajustement alors qu'elles représentent plus de la moitié de la population, qu'elles sont actrices du monde économique et constituent un enjeu stratégique pour l'avenir. Il est au contraire essentiel d'affirmer que l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes est un enjeu économique majeur et de se donner les moyens de relever ce défi.

Il est essentiel également de refuser toute atteinte à l'intégrité des femmes. Il n'y a pas de fatalité aux violences dont sont majoritairement victimes les femmes.

Au niveau européen, l'éradication de cette violence fait partie des actions prioritaires de notre agenda social. La violence faite aux femmes est un sujet que le progrès social ne règle pas, que la modernité n'épuise pas.

Pendant ces deux journées, Chère Gisèle Halimi, vous souhaitez donner un nouvel élan aux droits des femmes européennes en permettant aux 27 Etats de l'Union de procéder à des échanges de bonnes pratiques afin que les femmes d'un pays européen puissent bénéficier des droits d'un autre pays européen si ceux-ci lui sont plus favorables. Chaque pays pourra ainsi s'inspirer des avancées des autres.

Le changement est en marche et les apports de l'Europe ont été, sont et seront déterminants mais nous avons encore du travail pour faire progresser l'égalité entre les sexes dans la sphère économique, sociale et politique.

Une rencontre comme celle-ci est intéressante car elle permet de mettre en lumière ce qui fonctionne correctement dans un pays et ce qui est à améliorer dans un autre.

L'égalité entre les femmes et les hommes est un principe fondamental de l'Union européenne. Inscrit dans les traités, la Commission a ainsi pour fonction de promouvoir cette égalité dans toutes ses actions et politiques.

Plusieurs des domaines visés par votre projet renvoient à des droits reconnus par la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne. D'autres relèvent au premier chef de la compétence des Etats.

La condition des femmes est très différente d'un pays à l'autre, même au sein de l'Union européenne. Les pays ne sont pas performants dans tous les domaines. Le bouquet législatif que vous avez « confectionné » le démontre parfaitement.

L'Espagne est au tableau d'honneur pour les violences conjugales, la Suède pour le partage des responsabilités familiales, l'Estonie pour l'exercice conjoint de l'autorité parentale, la France pour l'indépendance économique des femmes et la Belgique pour la parité politique. Je vous laisse le soin de présenter vous-même les disparités que vous avez relevées au sein de l'Union. Mais je souhaitais aujourd'hui ajouter une pierre à l'édifice que la France construit pour protéger les femmes. Hier, c'était la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes. Le Premier ministre François FILLON est venu devant les associations que j'avais réunies au secrétariat d'Etat pour leur témoigner son engagement complet à leurs côtés dans cette cause. Et il nous a réservé une annonce importante. Il a en effet décidé que la lutte contre les violences faites aux femmes serait une cause d'intérêt général en 2009 et a invité les associations à constituer un collectif en vue de la grande cause nationale 2010.

C'est important, je dirais même que c'est majeur et je voulais vous en faire part pour qu'ensemble nous soyons en mesure de relever le défi de la préparation de cette grande cause.

Depuis un demi siècle de très nombreux progrès ont été accomplis pour l'égalité entre les femmes et les hommes et les droits des femmes.

Je rappellerai simplement qu'il a fallu attendre 1944 en France pour que les femmes aient le droit de voter et que jusqu'en 1965 elles n'avaient pas le droit de travailler sans l'autorisation de leur mari.

Depuis ces premiers pas, de nombreuses étapes ont été franchies mais aujourd'hui il s'agit de faire vraiment coïncider égalité de droits et égalité réelle.

Un colloque, comme le vôtre ouvrira des pistes pour l'ensemble des acteurs.

C'est en échangeant nos réflexions, nos expériences que nous continuerons à progresser ensemble au sein de l'Union européenne et peut-être au-delà.

Nous sommes en effet confrontés au même défi démographique : le vieillissement de la population. Nous avons donc besoin de la contribution de tous, hommes et femmes.

Ainsi, plus que jamais nous devons renforcer les politiques axées sur la participation des femmes à l'emploi. Ce message était au cœur des débats qui se sont tenus lors de la réunion des ministres en charge du travail et de l'emploi de l'Union pour la méditerranée le 10 novembre dernier à Marrakech, ainsi que lors de la réunion informelle des Ministres en charge de l'égalité organisée à Lille le 14 novembre.

Ces débats ont permis de comparer nos initiatives et de prendre conscience que pouvions ensemble relever les défis de la crise et de la démographie.

Que ce soit en matière d'égalité salariale, d'accès à l'emploi et à la prise de décision dans les entreprises, nous poursuivrons notre travail. Les futures présidences tchèque et suédoise l'ont clairement déclaré.. Je me réjouis, à cet égard, de la présence de Džamila Stehliková, ma collègue tchèque et de Nyamko Sabuni, ma collègue suédoise qui participaient à la Conférence de Lille il y a 15 jours. Je tiens à rappeler que nous avons adopté un programme du trio des 3 présidences pour renforcer les droits des femmes et l'égalité.

Les apports de l'Europe ont été, sont et seront déterminants.

Votre programme est dense. Il embrasse l'ensemble des champs des droits des femmes, mobilise tous les acteurs, parlementaires, représentants des Etats des associations et experts.

Je souhaite, Madame la Présidente, que vos travaux soient particulièrement fructueux.